

RVL6

# STAGES PRATIQUES

---

Réalisation de réparations  
sur verre de laboratoire

**6 JOURS - 2019**

---

23 AU 25 SEPTEMBRE

15 AU 17 OCTOBRE

**1295 €**

---

42 HEURES

## Lieu du stage

---

Cerfav | Prover  
Rue de la liberté  
54112 Vannes-le-Châtel - France  
T : +33 (0)1 57 42 91 24  
prover@cerfav.fr  
www.prover.fr



## OBJECTIFS

- Réparer soi-même ou adapter des bâtis en verre, assembler et souder des tubes en verre boro-silicaté. Les chercheurs et techniciens seront capables d'interventions légères et de plus d'autonomie dans leurs travaux et expérimentations.

## PERSONNELS CONCERNÉS

- Ingénieurs, techniciens, opérateurs.
- Services fusion, production, qualité.

## PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire.

## COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les principaux constituants du verre.
- Connaître les principes de fonctionnement du chalumeau.
- Connaître l'intérêt du verre borosilicate.
- Identifier les différents types de verre.
- Savoir programmer une recuisson adaptée.
- Savoir réaliser des interventions simples sur bâti.
- Savoir préparer son chalumeau.
- Savoir faire fonctionner son chalumeau.
- Savoir chauffer et masser le verre.
- Être capable de réparer soi-même un bord.
- Être capable de réaliser des soudures.

- Être capable de réaliser des assemblages simples.
- Les règles d'hygiène et de sécurité.
- Respecter les règles d'hygiène et sécurité.

## SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Laboratoires publics (universités, CNRS.)
- Laboratoires privés (industrie, recherche.)
- Établissements d'enseignement.
- Chercheurs et scientifiques, techniciens, enseignants.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- En se basant sur des démonstrations pratiques, la formation alterne des exposés par l'expert, des réalisations par les stagiaires, et des moments d'échanges sur les questions et problématiques des stagiaires.

## MOYENS TECHNIQUES ET SUIVIS

- Un professionnel de la verrerie scientifique et technique.
- Un atelier multi-postes équipé de chalumeaux et d'un four de recuisson.
- Support de cours individuel fourni.
- Tous consommables inclus.

## PROGRAMME

## CONTENU

- Présentation de la technique
- Matériel et équipements, matière d'œuvre
- Pratique et mise en œuvre
- Normes d'hygiène et de sécurité

## MODALITÉ D'INSCRIPTION

Téléchargez directement le bulletin d'inscription sur [www.prover.fr](http://www.prover.fr) ou demandez-le nous.

**T : +(33) 01 57 42 91 24**

**M : [prover@cerfav.fr](mailto:prover@cerfav.fr)**

## ÉVALUATION

- Fiche d'évaluation et de satisfaction.
- Attestation individuelle de fin de formation.

## LE +

Les 2 sessions de 3 jours sont animées par un professionnel artisan qui a l'habitude de travailler pour les laboratoires.

**RÉALISATION DE RÉPARATIONS SUR VERRE DE LABORATOIRE**  
6 JOURS - 2019

DATES : 23 AU 25 SEPTEMBRE ET 15 AU 17 OCTOBRE  
COÛT : 1295 € HT ( 42 heures )  
Déjeuners et supports de cours inclus

Lieu du stage

Cerfav | Prover  
rue de la liberté - 54112 Vannes-le-Châtel - France  
T : +33 (0)1 57 42 91 24  
Mail : prover@cerfav.fr

**RVL6**

**SOCIÉTÉ**

Raison sociale de l'établissement : .....

Nom du responsable formation ou contact : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : .....

**STAGIAIRE**

Prénom : ..... Nom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : .....

**ADRESSE DE FACTURATION**

Dans le cas d'une prise en charge par un OPCA

Nom de l'organisme : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Dès réception de votre inscription, vous recevrez une convention de formation en double exemplaire.

Dix jours avant la formation, le stagiaire recevra une convocation précisant le lieu exact de la formation.

Après la formation, l'entreprise recevra par courrier une facture accompagnée d'une attestation de présence et d'une attestation individuelle de fin de formation.

Le règlement devra s'effectuer à réception de la facture.

Conditions générales d'annulation : Pour toute annulation devant s'effectuer par écrit, le Cerfav | Prover retiendra sur le coût total du stage, conformément aux dispositions prévues par le code du travail, 50 % pour une annulation parvenue moins de 15 jours avant le stage ou 100 % pour une annulation intervenue 5 jours avant le stage. Toutefois les stagiaires auront la possibilité de reporter leur inscription sur une autre session.

DATE :

SIGNATURE ET CACHET :